

31 octobre 2020

Nous sommes aujourd'hui particulièrement inquiets des conditions d'exercice imposées à nos commerçants de proximité dans le cadre de ce nouveau confinement, alors que ces derniers subissent de plein fouet les impacts de la crise sanitaire depuis mars dernier.

Nombre de nos commerces, considérés comme « non essentiels », ont en effet dû fermer hier leurs portes au public, alors que les grandes surfaces restaient ouvertes et que le commerce par Internet poursuivait son activité.

Cette situation est difficilement compréhensible.

Pour nos commerces de proximité, il s'agit non seulement d'une concurrence déloyale, mais également d'une décision discutable en matière de sécurité sanitaire. Notre responsabilité d'élus les plus proches du terrain nous permet d'affirmer que les mesures prises depuis des mois par nos commerçants de proximité, qu'ils soient boulangers, bouchers, épiciers mais aussi libraires, fleuristes ou coiffeurs, et tant d'autres, assurent un niveau de sécurité sanitaire au moins égal à celui des grandes surfaces et des transports en commun.

À nos yeux, la décision de fermeture de nos commerces de proximité s'oppose aussi à tous nos efforts pour maintenir en vie ou redynamiser nos cœurs de villes et de villages.

Alors que nous portons des politiques volontaristes pour revitaliser nos territoires ruraux, et que notre territoire investit massivement pour la relance économique de ses entreprises, que ce soit par le biais d'aides directes ou indirectes visant à générer du chiffre d'affaires ou renforcer la trésorerie de nos entreprises, préservant ainsi l'un des premiers secteurs pourvoyeur d'emplois, cette décision va foncièrement à l'encontre de cette démarche et pourrait anéantir en quelques semaines tous nos efforts.

Nous mesurons pleinement l'ampleur de la crise sanitaire, la difficulté des décisions à prendre, les efforts de l'État en soutien aux commerces et aux entreprises, et la nécessité d'être unis et solidaires. Il n'est nullement dans notre intention de remettre en cause des décisions prises dans l'intérêt général pour lutter contre la COVID-19, ni d'agir dans l'illégalité aux risques de mettre nos commerces en difficulté. C'est cette responsabilité d'élus de terrain, que nous assumons pleinement, qui nous conduit à attirer l'attention du Président de la République sur l'incompréhension et la détresse qui montent depuis nos territoires.

Le Maire de Bailleul
Vice-président de la CCFI,
Antony GAUTIER

Le Maire d'Hazebrouck
Président de la CCFI,
Valentin BELLEVAL

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSV
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEM
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESECURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVES
CAPPEL
SAINTE-MARIE
SAINT-JANS-C/
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDI
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZIVTDEFENIE

31 octobre 2020

Liste des Maires co-signataires de la tribune

ARNEKE	ARNEKE	Francis	AMPEN
BAILLEUL	BAILLEUL	Antony	GAUTIER
BAVINCHOVE	BAVINCHOVE	Serge	LACONTE
BERTHEN	BERTHEN	Régis	DONDEYNE
BLARINGHEM	BLARINGHEM	Régis	DUQUÉNOY
BOESCHEPE	BOESCHEPE	Luc	VAN INGHELANDT
BOESEGHEN	BOËSEGHEM	Danielle	MAMETZ
BORRE	BUYSSCHEURE	Marc	DEHEELE
BUYSSCHEURE	CAESTRE	Jean Luc	SCHRICKE
CAESTRE	CASSEL	Dominique	JOLY
CASSEL	EBBLINGHEM	Sandrine	KEIGNAERT
EBBLINGHEM	EECKE	Jacques	NUNS
EECKE	FLETRE	Philippe	MASQUELIER
FLETRE	GODEWAERSVELDE	Antoine	VERMEULEN
GODEWAERSVELDE	HAZEBROUCK	Valentin	BELLEVAL
HARDIFORT	HONDEGHEM	Jean-Pierre	FERAMUS
HAZEBROUCK	HOUTKERQUE	Samuel	BEVER
HONDEGHEM	LE DOULIEU	Dominique	WALBROU
HOUTKERQUE	LYNDE	Jean-Michel	PLAETEVOET
LE DOULIEU	METEREN	Elizabeth	BOULET
LYNDE	MORBECQUE	Jérôme	DARQUES
METEREN	NEUF-BERQUIN	Serge	OLIVIER
MORBECQUE	NIEPPE	Roger	LEMAIRE
NEUF-BERQUIN	NOORDPEENE	Thierry	DEHONDT-BEDAGUE
NIEPPE	OCHEZEELLE	Dominique	DERAY
NOORDPEENE	OUDEZEELE	Jean-Luc	DEBERT
OCHEZEELLE	OXELAERE	Stéphane	DIEUZAERT
OUDEZEELE	PRADELLES	Christophe	DEBREU
OXELAERE	RENECURE	Frédéric	JUDE
PRADELLES	RUBROUCK	Luc	EVERAERE
RENECURE	SAINT SYLVESTRE CAPPEL	Marie-Madeleine	CAMPAGNE
RUBROUCK	SAINTE MARIE CAPPEL	Bertrand	CREPIN
SAINT SYLVESTRE CAPPEL	SERCUS	Stéphanie	FENET
SAINTE MARIE CAPPEL	STEENBECQUE	Carole	DELAIRE
SERCUS	STEENVOORDE	Jean-Pierre	BATAILLE
STEENBECQUE			
STEENVOORDE			

31 octobre 2020

STEENWERCK	Joël	DEVOS
STRAZEELE	Elisabeth	GRESSIER
TERDEGHEM	Bernard	BEUN
THIENNES	Eddie	BOULIER
WALLON-CAPPEL	Eric	SMAL
WEMAERS CAPPEL	Laurence	BARROIS
WINNEZEELE	Anne	VANPEENE
ZERMEZEELE	Emidia	KOCH
ZUYTPEENE	Christian	BELLYNCK

ARNEKE
BAILLEUL
BAVINCHOVE
BERTHEN
BLARINGHEM
BOESCHEPE
BOESEGHEN
BORRE
BUYSSCHEURE
CAESTRE
CASSEL
EBBLINGHEM
EECKE
FLETRE
GODEWAERSVELDE
HARDIFORT
HAZEBROUCK
HONDEGHEN
HOUTKERQUE
LE DOULIEU
LYNDE
MERRIS
METEREN
MORBECQUE
NEUF BERQUIN
NIEPPE
NOORDPEENE
OCHTEZEELE
OUDEZEELE
OXELAERE
PRADELLES
RENESECURE
RUBROUCK
SAINT-SYLVESTRE-
CAPPEL
SAINTE-MARIE-CAPPEL
SAINT-JANS-CAPPEL
SERCUS
STAPLE
STEENBECQUE
STEENVOORDE
STEENWERCK
STRAZEELE
TERDEGHEM
THIENNES
VIEUX-BERQUIN
WALLON-CAPPEL
WEMAERS-CAPPEL
WINNEZEELE
ZERMEZEELE
ZUYTPEENE